



AUTORISATION PARENTALE ET DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Cocher la bonne mention

Père

Mère

Tuteur légal

Autorise

Nom :

Prénom :

Domicilié(e) à Angres

Adresse:

Tél.:

Email:

→ **À se porter candidat(e) au Conseil Municipal des Jeunes.** Chaque membre du Conseil Municipal des Jeunes reste placé sous la responsabilité de ses parents ou représentants légaux jusqu'à la prise en charge par l' élu(e) en charge du Conseil Municipal de Jeunes au point de rendez-vous fixé au préalable. La commune d'Angres assume la prise en charge des jeunes élus pendant la durée des réunions du conseil et celle des manifestations ayant justifié le rendez-vous.

La commune d'Angres ne pourra en aucun cas être tenue responsable des incidents ou dommages qui pourraient survenir aux Jeunes durant les trajets domicile/lieu de rendez-vous et retour.

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom :

Prénom :

Tél. :

→ **Autorise la ville de Angres à faire réaliser des photographies et vidéos dans le cadre du CMJ** et à les reproduire ou à les diffuser dans ses supports de communication et dans ceux de ses partenaires. Les photos et vidéos ne seront ni vendues ni utilisées pour d'autres usages que celui de la communication de la ville d'Angres.

Je renonce irrévocablement et inconditionnellement à toute rémunération ainsi qu'à tout recours et réclamation. Conformément à la loi, le libre accès à ces données vidéos et photographiques est garanti. Je dispose du droit de retrait de ces photographies et vidéos si je le juge utile.

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]